

LE PUBLICISTE.

NONIDI 9 Fructidor, an VIII.



ITALIE.

De Rome, le 5 août (17 thermidor).

Le prince Gortoriski, ministre de l'empereur de Russie près le roi de Sardaigne, est arrivé ici depuis quelques jours ainsi que M. Hunterlouter, chargé d'affaires de S. M. prussienne près le même monarque. On ne sait pas s'ils iront résider à Frascati, ou si, après avoir présenté leurs lettres de créances à sa majesté, ils reviendront ici. Il paroît hors de doute, que l'empereur Paul I^{er}. & le roi de Prusse éprouvent personnellement le plus vif sentiment d'affection pour le roi de Sardaigne; & que ce monarque montre d'indifférence pour les grandeurs humaines, plus il excite d'intérêt parmi les autres souverains, sur-tout auprès de Paul I^{er}. & de Frédéric-Guillaume.

De Gènes, le 8 août (20 thermidor).

On apprend de Lucques que les déportés toscans qui devoient être transférés à Porto-Ferrajo, ont été mis à terre à Viagoggio, avec la liberté d'aller où ils voudroient. Ils se sont rendus à Lucques.

Nos contre-révolutionnaires continuent de menacer & d'insulter les patriotes dans les districts voisins de cette ville. Il se forme sur plusieurs points des rassemblemens qui menacent de piller & de saccager les maisons des patriotes. On va faire marcher des troupes contre ces mutins.

De Milan, le 12 août (29 thermidor).

Une partie de la garde consulaire à pied & à cheval, qui étoit restée ici, soit pour la garde du palais national, soit pour se refaire des blessures que la plupart avoient reçues à la bataille de Marengo, s'est mise en route, il y a deux jours, pour retourner à Paris.

SUEDE.

De Stockholm, le 8 août (20 thermidor).

Il y aura le mois prochain un grand camp près du château de plaisance de Stromsholm; S. M. s'y rendra avec le duc & la duchesse de Sudermanie.

Il a été commis dernièrement à Gottenbourg, à l'occasion d'une fête, plusieurs excès qui cependant, d'après les dépêches apportées par un courier, ont été heureusement réprimés.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 12 août (24 thermidor).

Avant-hier au soir, lord Withworth, chargé de négocier l'affaire du combat contre la frégate danoise *la Nemesis*, arriva à bord de la frégate *l'Andromède* à Elveneur, & continua aussitôt sa route pour cette capitale, où il vint d'arriver. Hier soir, il arriva aussi un courier aglais par Hambourg.

Le courier du cabinet, lieutenant Glass, qui partit sa-

medi dernier à 11 heures du soir, n'a pas pris la route de l'Angleterre, mais celle de Pétersbourg.

Le même jour, il fut donné ordre d'armer les vaisseaux suivans: *le Neptune, le Waldemar, l'Odin, le Ditmarschen, la Fyhneu, la Lowisa-Augusta*. Le commandement de ces vaisseaux a été confié aux amiraux Raphael Tønder & Ursin, qui auront sous leurs ordres les capitaines-commandans Schultz, Lorence Fischer, Olfert-Fischer & Holstein.

Le baron Christian de Balow, secrétaire des affaires étrangères, se rend à Naples pour quelque tems.

Les vaisseaux français *le Naturaliste & le Géographe*, sous le commandement du capitaine Baudin, qui vont entreprendre un voyage, ont reçu de la chancellerie danoise des passe-ports par lesquels ils recevront des vaisseaux danois qui les rencontreront tous les secours dont ils pourront avoir besoin.

PRUSSE.

De Berlin, le 16 août (28 thermidor).

Le roi & la reine sont partis avant-hier pour la Silésie. Le roi y fera la revue des troupes; & pendant ce tems, la reine parcourra les contrées les plus remarquables de la Silésie. M. le comte de Haugwitz, ministre du cabinet, est aussi parti pour cette province.

M. le baron de Hardenberg, ministre d'état, est parti de Hofgeismar pour Cassel. (Il y est arrivé le 18 août.)

ALLEMAGNE.

Extrait d'une lettre particulière, écrite de Hambourg, le 15 août (27 thermidor).

L'avertissement qu'on vient de publier dans un papier public, & dont je vous envoie la traduction, a fait ici une grande sensation. Il a été envoyé sérieusement par mademoiselle *Wilhelmine-Henriette-Antonia P. d'Altona*.

« Comme je n'ai pas encore trouvé un homme que je puisse aimer, j'ai contracté un désir général de plaire, soit par politesse, soit par entraînement de mode, soit par un esprit de malice, qui ne dégénère cependant jamais en véritable coquetterie. Un amour invincible pour la liberté, & un certain goût de paresse & d'aisance, qui me rendroient insupportable toute espèce de domination, m'ont empêchée jusqu'ici de me marier. Aucun homme ne m'a paru assez supérieur pour m'en imposer, assez aimable pour m'enchaîner, assez dépourvu de caractère pour être mon esclave, assez discret & assez fidèle pour être mon ami. J'ai l'âme trop élevée, le cœur trop timide, l'imagination trop jeune pour me faire de longues illusions. Je ne veux ni commander ni obéir à un homme. Je cherche une amie avec laquelle je puisse passer ma vie & partager ma fortune. Unies par les sentimens les plus vrais, les plus purs, les plus vertueux,

sans contrainte & sans exigence, sans fausse délicatesse & sans prétentions, la musique, des lectures intéressantes, la société de quelques hommes instruits & bien nés rempliroient notre vie.

» S'il se trouve donc une femme de 26 à 36 ans, d'une bonne constitution & d'un caractère moral, bien élevée, qui, à une ame pure & sensible, à un esprit raisonnable & sans prétentions, à un goût sain, joigne de la politesse, des talens de femme, la prudence & la franchise qu'exige une société habituelle, alors je me trouverai heureuse de lui offrir mon amitié & ma maison. Je desire qu'elle ne soit ni laide ni absolument pauvre. Si ce que je dis de moi lui convient, qu'elle veuille avec une noble franchise me faire connoître par les *Affiches d'Empire*, ses bonnes qualités & même ses défauts, & qu'elle consente à partager avec moi les petits plaisirs & les petites peines de la vie, elle trouvera dans ma maison quatre mille marcs de revenu annuel, un appartement commode & étendu, ayant une belle vue sur un grand jardin vers l'Elbe, entièrement à sa disposition. Mon carrosse & mes gens seront à ses ordres. Elle mangera chez elle quand il lui plaira. Nous ferons l'épreuve l'une de l'autre pendant trois ans. Seulement je ne veux ni une française, ni une juive, ni une personne de qualité».

On lit souvent dans les papiers publics anglais des avertissemens de ce genre; mais celui-ci est tout nouveau pour les mœurs & les usages de ce pays.

Markheidenfeld en Franconie, le 15 août (27 thermidor).

Les 1^{re}. & 2^e. compagnies de la 20^e. demi-brigade française ont sauvé le 10 de ce mois cet endroit d'un incendie. Tous les soldats & officiers ont travaillé à éteindre le feu avec le plus grand zèle. Les habitans, en reconnaissance de ce bienfait, ont offert aux soldats une somme que ceux-ci ont refusée, en les priant de la distribuer aux pauvres qui ont le plus souffert par cet incendie.

De Nuremberg, le 20 août (2 fructidor).

Quoique les lettres d'Amberg ne fassent pas mention du départ de l'électeur palatin, il paroît certain que ce prince en est parti *incognito* pour la Silésie. La gazette de Prague annonce son passage par cette capitale de la Bohême.

De Carlsruhe, le 20 août (2 fructidor).

Le général en chef Moreau arriva ici le 17, & mit pied à terre à l'auberge de la poste, où loge le citoyen Massias, ministre de la république française près le cercle de Souabe. Le prince héréditaire envoya au général français un carrosse de la cour, où se trouvoit M. le baron de Geyling, président de la chambre des finances, chargé de l'accompagner chez S. A. S. le margrave régnant, à la Favorite, près de Rastadt. Le général Moreau y dina, & resta avec S. A. S. environ quatre heures; puis il continua sa route pour Strasbourg.

On assure que le général Moreau, parlant de paix & de guerre au margrave, lui a dit: je ne puis croire que l'Autriche refuse d'accepter la paix; en tout cas, une seule bataille gagnée me suffira pour aller à Vienne sans obstacle.

Le feu a pris, le 17, à un bois près de Rastadt; mais il a été éteint aussitôt, par les soins actifs que le margrave y a fait porter.

De Francfort, le 19 août (1^{er}. fructidor).

Le général en chef Angereau a passé hier en revue les troupes françaises qui se trouvent ici; elles s'étoient rassemblées en parade dans la plaine située près de la ville, du côté

de la porte de Hanau. Ces troupes sont la 49^e. demi-brigade, le 4^e. régiment de dragons, & une compagnie d'artillerie à cheval. Après la revue, le général est retourné à Hoeschst.

De Manheim, le 21 août (3 fructidor).

La demi-brigade helvétique, qui, depuis quelque tems, étoit en garnison à Mayence, a passé le Rhin hier près de Manheim, & a pris la route de Schwetzingen.

REPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

De Berne, le 20 août (2 fructidor).

Proclamation du corps législatif au peuple helvétique.

Citoyens de Helvétie, le conseil exécutif vous a fait connoître les changemens qui ont eu lieu dans le gouvernement en vertu de la loi du 8 août. Ces changemens qui n'ont été opérés qu'afin que la nation helvétique obtienne plus certainement & plus promptement la nouvelle constitution qui lui fut promise, & les loix qui en doivent assurer la mise en exécution, readent absolument nécessaire le renvoi des assemblées primaires.

C'est en conséquence que le conseil législatif a porté la loi du 18 août, dont les motifs sont clairement énoncés dans les considérans. Si donc la tenue des assemblées primaires est différée pendant quelque tems, ce n'est point dans l'intention de priver le peuple de cet exercice immédiat de ses droits, mais afin qu'elles puissent être convoquées à l'époque où leur réunion sera utile à la nation & conforme à la constitution qu'elle aura acceptée.

Le conseil législatif saisit, avec empressement, cette occasion pour remplir les devoirs aussi doux qu'honorables de vous faire connoître son installation, ainsi que les sentimens qui l'animent. Guérir les plaies que la guerre & la révolution ont faites à la patrie, donner à la république une nouvelle constitution, accompagner des loix organiques nécessaires à sa mise en exécution; tels sont les devoirs que les membres du conseil législatif se sont imposés, & qu'ils rempliront autant que leurs forces & la nécessité des circonstances le leur permettront.

Nous sentons combien ces devoirs sont sacrés, mais nous sentons aussi combien ils sont difficiles; c'est pourquoi nous conjurons tous nos concitoyens qui aiment leur pays de coopérer avec nous au bonheur de la patrie commune; elle a besoin de leur secours.

Nous attendons de vous, serviteurs de notre très-sainte religion, que vous donnerez l'exemple de l'accomplissement de tous les devoirs. Conformément à votre sublime vocation, & comme instituteurs du peuple, vous vous efforcerez de réconcilier & réunir les esprits, quelques divisés qu'ils puissent être; vous chercherez à resserrer plus étroitement le lien entre les citoyens & les magistrats; vous vous appliquerez à inspirer à tous la paix, la bonne harmonie, l'obéissance aux loix, la fidélité & l'amour de la patrie.

Vous, fideles fonctionnaires publics, vous ferez tous, volontairement avec nous, à la patrie, le sacrifice de rester fermes à vos postes, jusqu'à ce qu'un ordre stable & constitutionnel ait rendu à notre pays la paix & le bonheur; vous accélérerez cette époque tant désirée, en vous serrant autour de votre gouvernement; en travaillant réunis avec lui pour le bien de nos malheureux concitoyens, en sacrifiant à cet effet le tems le plus précieux de votre vie, en ne négligeant aucun moyen d'alléger notre triste situation & d'assurer le bonheur de ses enfans.

Nous nous adressons enfin à vous, à vous tous, très-chers concitoyens; nous vous conjurons d'oublier le passé. Lors même que vous seriez du nombre de ceux qui ont le plus souffert, bannissez toutes les qualifications de partis. Rendez-vous dignes du seul beau titre, celui de citoyen suisse. Réunissez vos cœurs aussi étroitement que vos intérêts politiques doivent être réunis. Soyez enfin dès à présent freres d'une même famille.

Ouvrez vos cœurs à la confiance, fermez vos oreilles à la voix de ceux qui sement la discorde. Ramenez les mécontents par la douceur. Ne bannissez pas toute espérance, quoique vos vœux aient été quelquefois trompés.

Nous vous promettons une constitution qui sera digne d'être présentée à des hommes libres, & qui sera mieux adoptée que la précédente aux besoins de notre patrie.

Fideles au principe de l'unité de la république, nous nous efforcions de renouer toutes les parties de l'état aussi étroitement que leurs relations pourront le permettre. Non-seulement la liberté de conscience ne recevra aucune entrave; mais encore la religion de nos peres sera honorée & protégée.

La liberté du citoyen sera maintenue & l'égalité des droits assurée. Nous aurons à cœur que l'administration de l'état soit confiée à des

hommes
inutilisabl
Dans l'e
& nous n
aucun arc
Les mi
l'objet de
nités & d
Tels so
présence
la ferme
nous juge
Nous p
chers con
R
Les
On assu
qui veu
L'ad
présent
colonel
Un o
hier ier
Il y
Moreau
Si la
tous le
pénétr
Kray
& à fa
le roi
Le
augme
la Zé
l'Esca
sont p
envoy
horim
La
soit p
Gènes
inces
égalit
bliques
& ent
M.
M. le
du p
d'oh
Paris
H
Osle
Le
sieur
mou
volon

hommes probes & recommandables par leurs lumières. Les droits inaliénables du peuple souverain demeureront intacts.

Dans l'exercice du pouvoir législatif, notre guide sera la justice, & nous nous efforcerons de conserver à chacun sa propriété sans aucun acceptation de personne.

Les ministres du culte & les instituteurs de la jeunesse seront l'objet de notre attention. Nous nous occuperons de leurs indemnités & des moyens d'assurer leur entretien.

Tels sont nos vrais sentimens, d'après lesquels nous prenons, en présence de celui qui seul approfondit les sentimens de l'homme, la ferme résolution d'accomplir notre tâche & d'après lesquels vous nous jugerez.

Nous prions Dieu de nous accorder son assistance, & vous très-chers concitoyens, de coopérer avec nous.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 22 août (4 fructidor).

Les Anglais restent toujours en croisière sur nos côtes. On assure qu'ils s'emparent de tous les vaisseaux danois qui veulent entrer dans les ports de la république.

L'adresse que les officiers du corps d'artillerie batave ont présentée au gouvernement pour l'engager à relâcher le colonel Matheochevitz a été fort mal accueillie.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 5 fructidor.

Un courrier extraordinaire allant de Paris à Vienne, passa hier ici.

Il y a eu un grand conseil de guerre chez le général Moreau, auquel ont assisté tous les généraux.

Si la guerre a lieu, nos positions militaires sont telles que tous les observateurs assurent que Moreau peut aisément pénétrer jusqu'à Vienne avant l'hiver. L'armée du général Kray est affaiblie, découragée & indocile.

L'électeur de Bavière paraît décidé à rappeler ses troupes, & à faire sa paix particulière. Il est fortement appuyé par le roi de Prusse.

De Bruxelles, le 5 fructidor.

Le nombre des bâtimens de guerre & de transport anglais augmente chaque jour sur les côtes de la Flandre & de la Zélande, notamment devant Flessingue, à l'entrée de l'Escaut & à l'embouchure de la Meuse. Toutes les mesures sont prises pour les repousser en cas d'attaque. Les renforts envoyés jusqu'à ce jour, en Zélande, s'élèvent à cinq mille hommes.

La première demi-brigade d'infanterie de ligne qui faisoit partie de l'armée du général Massena, renfermée dans Gênes, est arrivée avant-hier en cette ville. Elle sera suivie incessamment par quelques autres demi-brigades venant également d'Italie. Ces troupes se rendent dans la république batave, où elles seront complétées par des conscrits & entièrement équipées à neuf.

M. Kopp, chancelier régent de Cassel, envoyé par M. le baron de Witter comme courrier extraordinaire près du premier consul Bonaparte, est passé par cette ville, d'où, après un court séjour, il a continué sa route pour Paris.

Il est certain qu'il va être formé un camp entre Bruges, Ostende & Blankembourg.

De Paris, le 8 fructidor.

Le citoyen Cavelier, homme de lettres, auteur de plusieurs pantomimes célèbres, au théâtre de la Cité, vient de mourir à Dijon. Il faisoit partie du corps des hussards volontaires.

— Le citoyen Monge, examinateur de la marine pour les ports du midi de la république, arriva à Bordeaux le 1^{er} fructidor, & commença, le 2, dans une des salles du commissariat-général de police, l'examen que doivent subir les candidats qui desirant être admis aux grades d'aspirans de la marine, de capitaines de bâtimens de commerce pour long cours, de maîtres, de pilotes cotiers & de pilotes lamaneurs. Cet examen se fit en présence des magistrats désignés par la loi.

— Les Anglais continuent de croiser dans les eaux de Belle-Isle. Une garnison de 7,000 hommes, des vivres en abondance, des munitions de guerre, & sur-tout la bonne volonté des habitans ne laissent point d'inquiétude sur son sort. Le coup de vent d'équinoxe ne tardera pas à chasser les croiseurs, & la paix du continent, qui sera probablement faite alors, les avertira qu'ils doivent songer à se défendre plutôt qu'à nous inquiéter.

— Un physicien a fait à Rouen, le 30 thermidor, à midi, une expérience pour s'assurer de la température de la Seine, comparée à celle de l'atmosphère. Le thermomètre étoit à 50 degrés. Plongé à 3 décimètres au-dessous de la surface de l'eau, il est descendu à 19 degrés; plongé au fond de la rivière, à 9 mètres (27 pieds), il est descendu à 18 degrés.

— Le 2 fructidor, à minuit, le tonnerre est tombé à Grandvilliers, département de l'Oise, & a réduit en cendres trente-huit maisons & l'église. Les secours des brigades & communes voisines n'ont pu sauver que vingt-deux maisons de tout le village. Heureusement personne n'a péri, & tous les bestiaux ont été sauvés. Mais trente-huit familles n'en sont pas moins réduites à l'indigence par ce terrible accident.

— Le même jour, un orage terrible a éclaté dans les environs de Bordeaux. Il a causé de grands dommages dans la commune de Portets.

— Le 30 thermidor dans l'après-midi, le feu se manifesta dans la commune de Cessey, département de la Côte-d'Or. Cinq bâtimens, dont un formant un magasin de paille pour l'armée, ont été la proie des flammes. Le village n'a dû son salut qu'aux soldats qui composent l'armée de réserve, dont le zèle & l'activité sont au-dessus de tous les éloges. . . . Ce n'est pas tout, les officiers du 2^e bataillon complémentaire de la 2^e demi-brigade d'Orient ont donné une journée de leur paye aux incendiés, & ce mouvement d'humanité a été partagé ensuite par l'état-major & par l'armée toute entière. . . .

— On ne peut qu'être affligé sans doute du récit de tant d'incendies; mais au chagrin qu'ils donnent comme accidens fâcheux, gardons-nous d'ajouter celui de les attribuer à la méchanceté des hommes. Nous avons assez de maux réels, sans les accroître par notre imagination. . . . Rien de si facile à concevoir que l'incendie des bois, sans avoir recours à des intentions malfaisantes. . . . De tout tems les pâtre, les charbonniers & les mendiens ont allumé du feu dans les bois; dans les tems ordinaires, l'humidité dont ils sont pénétrés, & la verdure des arbres les garantissoient suffisamment de l'atteinte des flammes échappées des foyers dont nous parlons; mais après une longue sécheresse, lorsque l'herbe est réduite en paille sèche, & que les arbres dépourvus de leurs feuilles ou revêtus de feuilles brûlées par le soleil sont aussi inflammables que les bois de nos chantiers, une étincelle, la

moindre flammèche portée par le vent peuvent y causer les mêmes ravages) & comme les secours sont éloignés, l'incendie a déjà fait de grands progrès lorsqu'ils arrivent. . . . Voir à peut-être l'explication la plus raisonnable des nombreux incendies de forêts dont nous avons vu parler cette année, & dont l'effet doit naturellement cesser avec sa cause principale.

— Le 5 fructidor, à huit heures & demie du soir, trois voleurs armés de sabres, pistolets & fusils, se sont introduits dans la maison du citoyen Maugoubert, commune de Bois-l'Évêque, département de Seine-Inférieure. Tandis qu'un des voleurs, armé jusqu'aux dents, tenoit en respect un commissionnaire de Rouen, un tailleur du pays & un domestique, les deux autres forgoient le citoyen Maugoubert & son oncle Lucas de monter dans leurs chambres, & de leur délivrer 2000 fr. en argent, trois montres d'or; une d'argent, un fusil à un coup, trois à deux coups, du pain & une bouteille d'eau-de-vie : cela fait, les voleurs se retirèrent, sans faire d'autre mal aux malheureux qu'ils venoient de dépouiller.

— Le magistrat de Francfort fit publier dans cette ville, le 16 août (28 thermidor), un règlement convenu entre lui & le commandant de la place, M. Massabeau, relativement à ce que les bourgeois pouvoient & devoient fournir aux soldats français logés chez eux. D'après ce règlement, les soldats ne pouvoient exiger, pour le déjeuner, que le quart d'une chopine d'eau-de-vie, avec du pain; pour le dîner, une demi-livre de viande, des légumes ou de la soupe, avec une livre de pain; pour le souper, trois quarts de livre de pain, avec du beurre ou un mets en farine : enfin, un pot de beurre pour toute la journée.

Aux rédacteurs du Publiciste.

C'est une bien ancienne maladie que celle de vouloir pénétrer dans l'avenir, malgré les voiles épais dont la bonne & sage nature a voulu le couvrir & le dérober à nos yeux : aussi de toutes les classes de charlatans, dont la science n'est jamais établie que sur quelqu'une de nos foiblesses, n'en est-il point de plus nombreuse que celle des sorciers, des dévins, des diseurs de bonne aventure.

J'en vis un, il y a quelques jours, au coin des rues de Lillie & des Saints-Pères, qui avoit rassemblé autour de lui plus de deux cents personnes. Curieux de connoître ses moyens de prestiges, & de le voir opérer, je perçai la foule, & je m'en approchai d'assez près pour ne rien perdre ni de ses gestes, ni de ses paroles. Il faisoit prendre des cartes à une jeune femme, & lisoit dans un bocal & les cartes quelle cachoit, & les pronostics qu'il en tiroit. . . . *Un dix de pique, s'écrioit-il d'un ton d'énergumène; un sept de cœur, & un as de carreau!* Bon! ce dix de pique m'embarrasse, il résiste; mais nous saurons le dompter: puis, adoucissant sa voix, & levant les yeux au ciel: vous avez une amie qui vous a trompée, & qui continue de dire des horreurs de vous; prenez-y garde. . . . Vous aurez six enfans. — J'en ai déjà eu trois, dit la jeune femme. — Vous aurez six enfans d'une femme avec lequel vous vivrez quarante ans, . . . Je sais tout, voyez-vous. J'ai étudié la chiroman-

cie, la nécromancie & l'astronomie. Si vous veniez chez moi, je vous dirois votre nom de baptême, votre nom de famille, & l'argent que vous avez dans votre bourse. Si j'allois chez vous, je vous dirois ce que vous avez dans vos armoires, dans votre garde-robe & dans vos caves. Rien ne m'est caché dans le ciel & sur la terre. . . . Tout cela étoit dit avec une chaleur & des gestes si prononcés que chacun l'écoutoit attentivement, & ne perdoit pas un mot de son discours. — Prenez ces numéros, continua-t-il; ils sont excellens; ils sortiront au premier tirage. Mais voici le livre qui vous en apprendra les cabales. Je ne les vends que trois sols. . . . — Voir à donc, pensai-je en m'en allant, le but de son éloquence, & l'objet de ses impostures! un petit livre de trois sols! & il en vendoit beaucoup.

Salut.

V.

Au même rédacteur.

Je ne sais pas, citoyen, qui a corrigé l'épreuve du panégyrique du citoyen Mercier, qui se trouve imprimé dans votre journal d'aujourd'hui. Si c'étoit par hasard un ami du philosophe Mercier, qui eût voulu tourner en ridicule le panégyriste, je lui pardonnerois cette malice. Mais la sensibilité d'autrui ne me permet pas de garder la responsabilité du galimatias qu'on met sur mon compte. Ayez donc la bonté d'imprimer l'errata suivant :

Lig. 1^{re}. Puisque le citoyen Mercier, &c., lisez, Quoique le citoyen Mercier.

Lig. 4 & 5, de ces mépris, — à ces grandes découvertes, lisez, de ses mépris, — à ses grandes.

Lig. 1^{re} de la note, a conduit, lisez, ont conduit.

Col. 2, lig. 3, Rival du docte Pardet, lisez, au docte Baillet.

Lig. 6, qu'il y a renversée, lisez, qu'il a renversée.

Lig. 27, Bartholomé, lisez, Bartholomée.

Lig. 30, Il a relevé, lisez, Il a révélé.

Lig. 33, comme autrefois Josué, lisez, comme autrefois, Josué, &c.

Lig. 41, Là, le triomphe des vainqueurs de Newton, lisez, Et le triomphe du vainqueur de Newton.

Lig. 41, dans le silence de la stupéfaction, lisez, le silence et la stupéfaction.

Lig. 50, le garant de la PENSÉE, lisez, de la PESTILENCE. (C'est l'expression de Mercier).

Les quatre mots anglais qui terminent l'article, signifient: *Rions quand nous pouvons.* X X.

Note du rédacteur. — Une partie des fautes dont l'auteur se plaint se trouve dans la copie; une autre partie ne se trouve que dans une composition du journal.

Bourse du 8 fructidor.

Rente prov., 17 fr. 88 c. — Tiers consol., 31 fr. 50 c. — Bons², 1 fr. c. 59 — Bons d'arrérage, 82 fr. 60 c. — Bons pour l'an 3, 85 fr. 38 c. — Syndicat, 64 fr. 00 c. — Coupures, 60 fr. 50 c.

Nouvelles Carte itinéraire de la Bretagne, contenant les départemens du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, d'Ille & Vilaine & de la Loire-Inférieure; dans laquelle sont indiqués les chefs-lieux de département, les préfectures, sous-préfectures, les chefs-lieux de cantons, &c.; donnant en outre, avec la plus grande exactitude, toutes les routes de postes, lieux de relais, la quantité de postes d'un lieu à un autre, ainsi que les autres routes de communications. Cette carte, d'une belle exécution, est dressée par Dezauche, géographe, successeur de Guillaume Delisle & Philippe Basche, géographes. Prix, 2 fr. A Paris, chez l'auteur, rue des Noyers, n^o. 35.